

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3256

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Ilot Grain de sel - Voiries de desserte et espaces publics - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Huguet, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhlich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3256**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Ilot Grain de sel - Voiries de desserte et espaces publics - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Les voiries de desserte de l'Ilot Grain de sel à Vaulx en Velin ont été inscrites à la programmation pluriannuelle des investissements par délibération n° 2008-0455 du Conseil du 15 décembre 2008.

Ce nouveau quartier résidentiel proche du centre ville est ceinturé par plusieurs axes forts. La création de 2 nouvelles voies permettra une ouverture sur ces derniers et facilitera les échanges. Ces 2 nouvelles voies se raccorderont sur les rues Paul Teste au Sud, Cuzin à l'est et l'avenue Pablo Picasso au nord. Un lieu de culte vient également s'intégrer dans ce secteur.

Plusieurs lots d'habitations sont déjà livrés. D'autres, ainsi que le lieu de culte, le seront prochainement et, les derniers, en 2013. Des accès provisoires ont été réalisés par le promoteur. Les actes de régularisation foncière sont signés.

Le projet consiste à créer 2 voies de desserte avec :

- du stationnement en long ponctué d'arbres d'alignement,
- des trottoirs conformes et des traversées piétonnes protégées,
- des raccordements aux axes sécurisés,
- la restructuration et l'agrandissement d'un parking existant.

Le ratio de l'aménagement est de 150 € le mètre carré.

Ce projet participe à la mise en œuvre du schéma directeur d'accessibilité par la création de 420 mètres de cheminements piétons accessibles et sécurisés. Le projet prévoit également la création de 6 abaissements de trottoirs et de 2 places de stationnement pour personnes à mobilité réduite.

Le calendrier prévisionnel de l'opération est le suivant :

- fin 2012 : réalisation d'un réseau de récupération des eaux de voirie, création d'une nouvelle portion de voie de desserte,
- début 2013 : réalisation complète de la rue Driss Benzekri et de la section nord de la rue Colonel Rol Tanguy,
- début 2014 : finitions de la rue Colonel Rol Tanguy avec le raccordement sur la rue Paul Teste.

Le montant total de l'opération est estimé à 733 000 € TTC, répartis comme suit :

- | | |
|---|-----------|
| - direction de l'eau : | 77 000 € |
| - direction du foncier et de l'immobilier : | 41 000 € |
| - direction de la voirie : | 615 000 € |

L'échéancier des crédits de paiement est le suivant :

- année 2013 :

- . 65 000 € pour les travaux du réseau séparatif d'eaux pluviales,
- . 41 000 € pour le foncier,
- . 451 000 € pour les travaux de voirie.

- année 2014 :

- . 12 000 € pour les travaux du réseau séparatif d'eaux pluviales,
- . 164 000 € pour les travaux de voirie.

Les travaux seront traités sur les marchés annuels à bons de commande des différentes directions.

Il est proposé au Conseil de procéder à l'individualisation de l'autorisation de programme nécessaire à la réalisation de ces 2 nouvelles voies pour un montant de 733 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve la création de 2 nouvelles voies sur l'îlot Grain de sel à Vaulx en Velin.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, sur l'opération n° OP09O2812, pour un montant total de 733 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 557 000 € TTC en 2013,
- 176 000 € TTC en 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.